



Compte rendu d'activité 2021



1. INTRODUCTION

1.1 Présentation du port de plaisance de Vannes

Au cœur du Golfe du Morbihan, le port de Vannes offre un abri de premier choix. Son bassin à flot situé en plein centre-ville est un point de départ idéal pour découvrir la ville et son patrimoine.

1.2 Services proposés

- Accès sur les pontons à l'eau potable, l'électricité,
- Blocs sanitaires, douches,
- Bacs à laver
- Laverie
- Chariots d'armement
- Bulletin météo en temps réel et un affichage Windmorbihan
- Accès WIFI
- Passeport Escales – Passeport Morbihan
- Accès aux cales
- Boutique du port

1.3 Organisation du personnel

En 2021, les services du port de Vannes sont assurés par :

- 1 directeur
- 6 personnels permanents dont 1 personnel de nettoyage ;
- 3 personnels saisonniers en juillet et août

Les horaires d'ouverture de la capitainerie varient en fonction des saisons :

- **De janvier à mi-avril et de mi-octobre à fin décembre**
De 9h à 12h et 15h à 17h du lundi au samedi (hors jours fériés)
- **De mi-avril à fin juin et de septembre à mi-octobre**
De 8h à 12h et 15h à 18h du lundi au samedi (hors jours fériés)
- **En juillet et août**
De 8h à 12h et 15h à 19h, 7 jours sur 7.

En complément de la convention de gestion du port, la ville de Vannes a accordé une concession pour l'exploitation des lagunes de Tohanic, qui est essentielle pour les travaux de dragage en ce qu'elle permet la valorisation des sédiments portuaires.

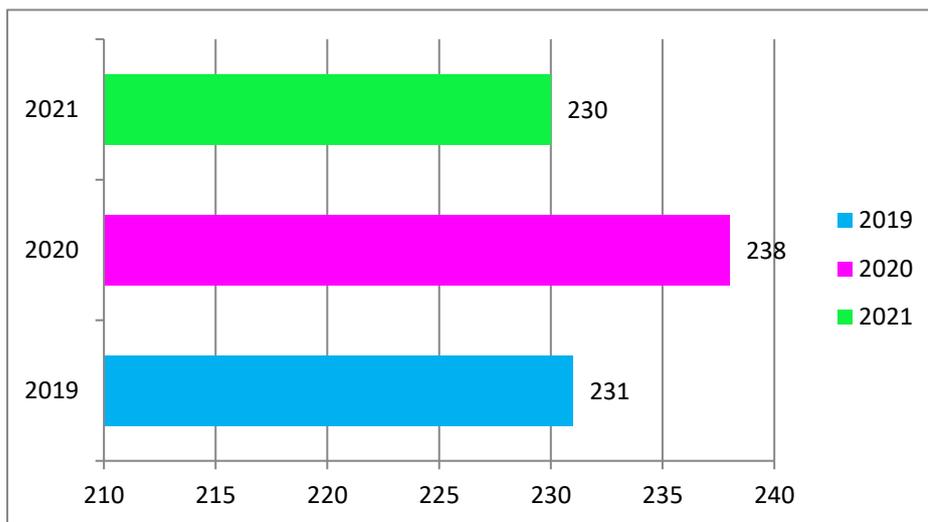
Pour information, le rapport d'activités et financier qui suit est une partie de la mission confiée par la ville de Vannes à la Compagnie des Ports du Morbihan. Le port est constitué de 4 parties :

- Port municipal confié à la Compagnie
- Port régional concédé à la ville de Vannes par la Région Bretagne et sous concédé à la Compagnie des Ports du Morbihan.

- Port régional concédé par la Région Bretagne et géré en régie par la ville de Vannes.
- Port régional géré en régie par la région Bretagne.

2. ACTIVITES

2.1 Les contrats annuels à flot (au 31/12/2021 – en équivalent 12 mois)



La légère baisse des contrats annuels (-3%) est due à un plus faible taux de réponse positive aux propositions de contrat adressées aux personnes inscrites en liste d'attente.

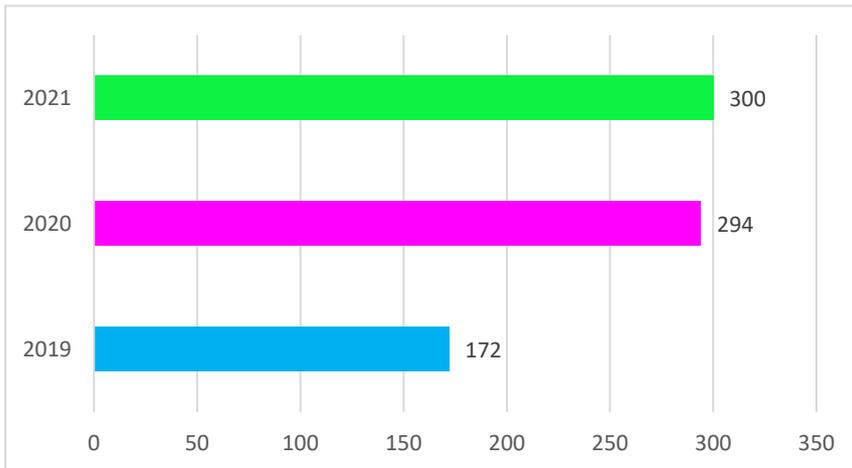
En équivalent 12 mois, les contrats A et B représentent 52% des contrats annuels sur les 8 premiers mois de l'année 2021. Ils permettent de bénéficier de nuitées d'escale gratuites dans les ports partenaires sous certaines conditions récapitulées ci-après :

	Formule A		Formule B		Formule B+	
	Durée d'absence du port	Nuitées offertes (1)	Durée d'absence du port	Nuitées offertes (1)	Durée d'absence du port	Nuitées offertes (1)
Base (Durée minimum d'absence)	Aucune	8 nuitées	1 mois complet (*)	8 nuitées	1 mois complet (*)	8 nuitées
Bonification (Pour absence complémentaire)	2 semaines consécutives minimum	+ 10 nuitées	(*) + 2 semaines consécutives	+ 3 nuitées	(*) + 1 mois	+ 5 nuitées
Base + Bonification	2 semaines consécutives minimum	18 nuitées	Soit 1,5 mois consécutifs minimum	11 nuitées	Soit 2 mois consécutifs ou 2 x 1 mois	13 nuitées

(1) Hors ports de la Compagnie des Ports du Morbihan

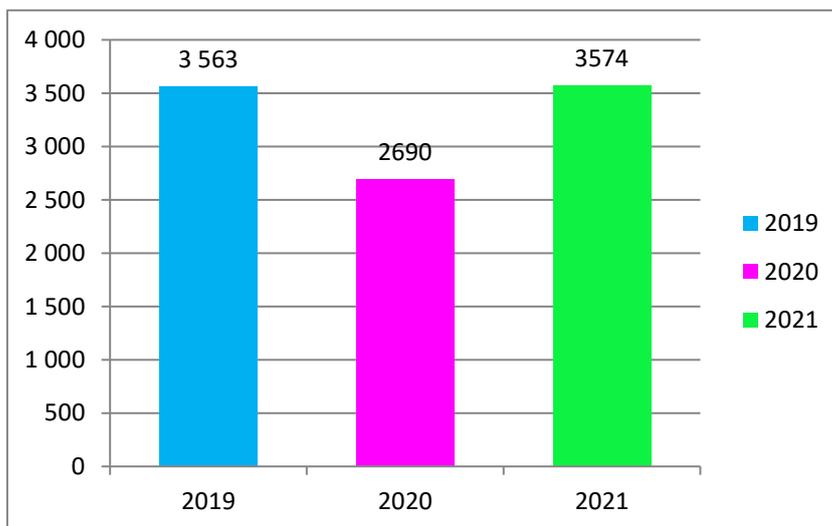
Le contrat Passeport Morbihan est commercialisé au port de Vannes depuis le 1^{er} janvier 2021. La proportion de contrats Passeport Morbihan signés sur l'année 2021 est de 16% sur la totalité des contrats annuels.

2.2 Les contrats mensuels à flot (au 31/12/2021)



Ces 300 contrats signés en 2021 totalisent 570 mois. Leur durée moyenne est de 1,9 mois.

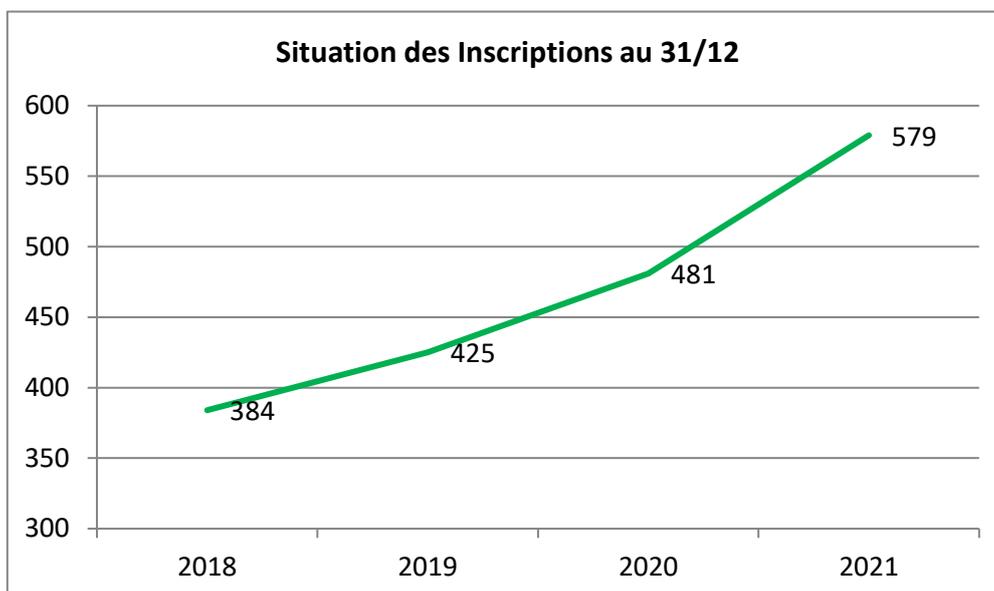
2.3 L'activité passage (au 31/12/2021)



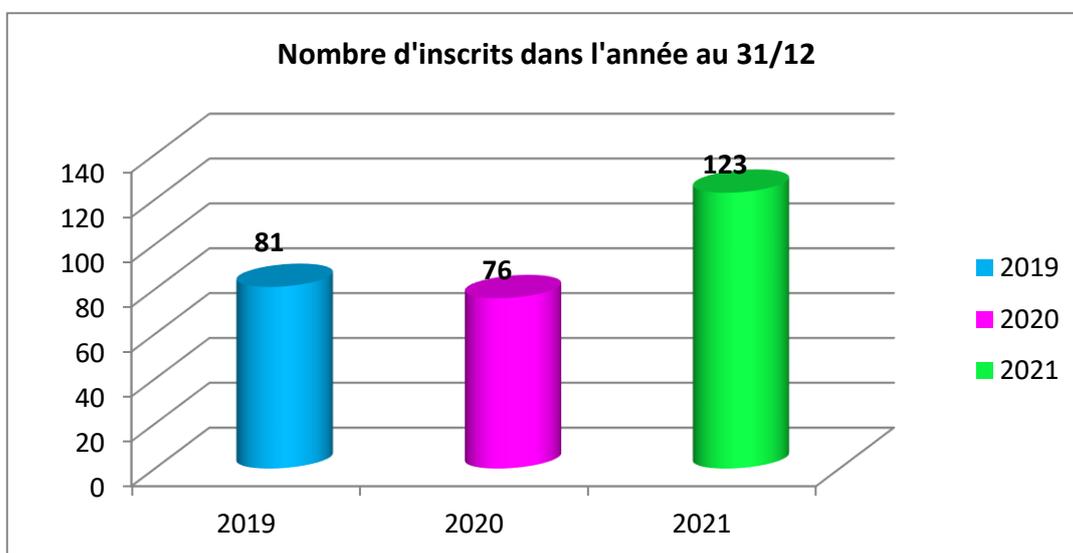
L'activité de passage rattrape le niveau de 2019 avant COVID.

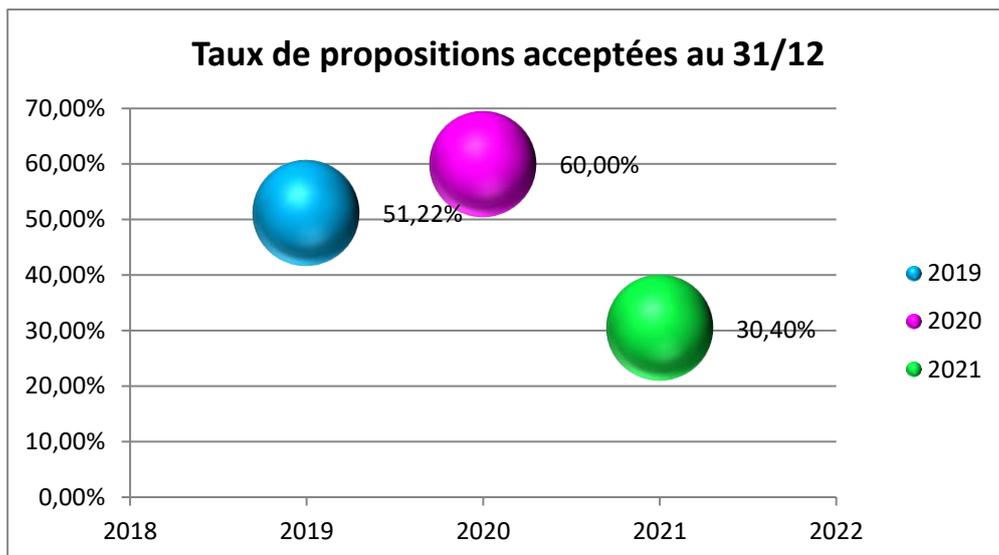
Les nuitées Passeport Escales représentent 35% du nombre total de nuitées.

2.4 Demandes d'emplacements à flot



La situation des inscriptions au 31/12 continue de progresser. La liste d'attente toutes catégories de longueur confondues totalise 195 inscriptions supplémentaires depuis fin 2017 (384 personnes inscrites au 31/12/2017).





23 propositions de contrats annuels ont été faites sur l'année 2021 dont 19 propositions dans la catégorie de longueur comprise en 7,50 m et 10,00 m. Les 7 contrats acceptés en 2021 sont dans cette catégorie de longueur.

3. TRAVAUX



Proposer une zone d'échouage facilité et praticable en toute sécurité en prenant appui sur le môle Nord avec un accès au pied de la capitainerie afin de pouvoir gérer les flux

Rejointoiment du perré au droit du ponton visiteurs situé à l'aval de la cale historique du radoub

En raison des travaux d'aménagements de la Rabine (rive droite) décidés par la ville de Vannes, celle-ci a mis à disposition de la Compagnie des Ports du Morbihan le parking contiguë à l'ancienne cale du radoub pour une durée de 2 ans.

Il a été convenu que la CPM assurera les travaux afin d'assurer une offre complémentaire aux plaisancier : VRD, barrières, mise en place d'une gestion des accès

Le stationnement sera ouvert au public, en stationnement payant au même tarif que celui de la place des Lices.

Les plaisanciers du port pourront y stationner leur véhicule gratuitement pour une durée de 24h.



La Compagnie des ports du Morbihan souhaite poursuivre la dynamique d'investissements initié par la ville de Vannes et envisage La restructuration, optimisation et installation de pontons tout équipés La mise en place d'une nouvelle passerelle piétonne, plus adaptée à tous les usagers qui permettra d'optimiser la liaison entre la ville et le port (exemple passerelle d'Arzal)



4. Analyse financière globale du PORT DE VANNES

L'analyse faite ci-après porte sur les 12 mois d'exploitation assurée par la Compagnie des Ports du Morbihan du 01/01/2021 au 31/12/2021 pour le Port de plaisance ainsi que le Port Régional de Commerce de Vannes (pour la partie confiée en gestion à la Compagnie des ports du Morbihan).

A. Bilan analytique global du port de Vannes au 31/12/2021 :

ACTIF	31/12/2021 (12 mois)			PASSIF	31/12/2021 (12 mois)
	Montants bruts	Amortissements Provisions	Montants nets		MONTANTS
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				<u>CAPITAUX PROPRES</u>	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 562 353,16	838 904,27	2 723 448,89	<i>Résultat 2021 :</i>	2 968,37
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	395 076,21	90 640,63	304 435,58	<i>Report a nouveau</i>	31 916,14
IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE.....	3 957 429,37	929 544,90	3 027 884,47	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES.....	34 884,51
<u>STOCK DE MARCHANDISES</u>	14 279,91	0,00	14 279,91	<u>DETTES FINANCIERES</u>	
<u>CREANCES D'EXPLOITATION</u>				Provision pour gros entretien - renouvellement des immobilisations	1 470 211,52
Créances clients & comptes rattachés	121 858,51	1 564,91	120 293,60	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	860 816,68
				Compte de liaison financière Société	375 706,41
<u>DISPONIBILITES</u>				<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>	
Banque	52 858,68		52 858,68	Dettes fournisseurs & comptes rattachés	56 108,88
Caisse	246,10		246,10	Avance de la collectivité REGION BRETAGNE (opération dragages)	411 219,21
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>				<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>	
Charges constatées d'avance	1 697,76		1 697,76	Produits constatés d'avance	8 313,31
TOTAL ACTIF CIRCULANT.....	190 940,96	1 564,91	189 376,05	TOTAL DES DETTES.....	3 182 376,01
TOTAL GENERAL.....	4 148 370,33	931 109,81	3 217 260,52	TOTAL GENERAL.....	3 217 260,52

A L'ACTIF DU BILAN :

- **La valeur brute des immobilisations (HT) :** **3 957 429 €**

Sur l'exercice 2021, il convient de rappeler la comptabilisation à l'actif du bilan de la société de droits incorporels d'un montant de **2 300 000 € pour le Port de VANNES**, correspondant à l'engagement financier de la société en matière de coûts de gros entretien à réaliser sur le port (dragages).

En effet, le coût global des dragages du Port de Vannes (plaisance et commerce) imputé à la Compagnie des Ports du Morbihan sur 10 ans a été évalué à un montant de 2 300 000 € H.T (32 400 m3 à 71 € H.T le m3).

En contrepartie de ces droits incorporels, une provision pour gros entretien – renouvellement des immobilisations a été constatée au passif du bilan pour le même montant.

Les immobilisations incorporelles ainsi constituées sont amorties sur la durée du contrat (18 ans pour Vannes, soit **127 778 € de charge d'amortissements comptabilisée sur l'année 2021**).

La provision pour gros entretien comptabilisée au passif du bilan 2018 du Port de VANNES est donc reprise (produit) au fur et à mesure de la constatation en charges de gros entretien de ces travaux de dragages lors de leur réalisation.

L'application de cette méthode comptable a été entérinée par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) suite à un avis demandé par le commissaire aux comptes de la Société.

D'autre part, les actifs du port de Vannes sont également constitués par le droit incorporel d'entrée réglé par la Compagnie des Ports du Morbihan à la Ville de Vannes en 2017 pour un montant de **1 173 841 €** dans le respect de l'article 23 de la convention de délégation de service public signée en date du 30 juin 2017.

Ce droit incorporel est amorti comptablement sur une durée de 18 ans, à compter du 1er Juillet 2017, durée qui correspond à la période de gestion prévue dans la convention de délégation de service public entrée en vigueur à compter de cette date.

Un amortissement linéaire est constaté sur cet investissement pour un montant **cumulé** au 31 décembre 2021 de **293 907 €**.

Enfin, les équipements techniques réalisés sont constitués **principalement** des appontements flottants tout équipés pour un montant investi en 2018 de **298 829 €**, ainsi que de l'installation du système WIFI pour **54 096 €** en 2019 et de la vidéo protection en 2021 pour 40 953.

Divers investissements (contrôle d'accès sécurisés aux pontons et aux sanitaires, nettoyeur haute pression, barrières, bateau et véhicule...) complètent les investissements réalisés sur le Port de VANNES par le délégataire.

Un amortissement linéaire est pratiqué sur tous les investissements et droits incorporels. Le montant cumulé des amortissements s'élève au 31/12/2021 à **929 545 €** et la valeur nette comptable de l'actif immobilisé au bilan analytique du Port de Vannes s'établit donc à **3 027 884 € au 31 décembre 2021.**

L'état détaillé des immobilisations du Port de Vannes arrêté au 31/12/2021 est donné au point C.

AU PASSIF DU BILAN :

- Les dettes financières : **860 817 €**

Les dettes financières correspondent principalement à l'emprunt contracté par la société dans le cadre du paiement du droit d'entrée par la Compagnie des Ports du Morbihan à la Ville de Vannes en 2017.

- La provision pour gros entretien – renouvellement : **1 470**
212 €

Une provision pour gros entretien d'un montant de **2 300 000 € H.T** a été comptabilisée sur l'exercice 2018 par la contrepartie d'un actif constituant une immobilisation incorporelle (cet engagement de réfection-gros entretien du port à la charge du délégataire est assimilable à un coût d'acquisition du contrat ou droit d'entrée).

Les coûts afférents aux opérations successives de dragages sont constatés en charges au fur et à mesure de leur réalisation. Parallèlement, la provision pour gros entretien constituée en 2018 est proportionnellement reprise dans les produits de l'exercice considéré (neutralisation charges / produits (reprises de provisions)).

- L'avance de la collectivité REGION BRETAGNE : **411**
219 €

Une somme de 1 778 515 € HT a été versée à la Compagnie des Ports du Morbihan dans le cadre d'un accord avec la REGION BRETAGNE concernant le financement de la première opération de dragages en cours (montant total de l'opération, 2 778 k€, dont 1 000 k€ pris en charge par la Compagnie et 1 778 k€ par la REGION

BRETAGNE). Le montant comptabilisé au passif du bilan du 31 12 2021 correspond au solde du marché restant à réaliser, partie imputable à la REGION BRETAGNE conformément à la répartition du coût prévue dans l'accord signé initialement.

B. Compte de résultat analytique global du Port de Vannes au 31/12/2021 :

Le compte de résultat analytique global de l'exercice 2021 du port de Vannes, comparé à l'exercice 2020, est tout d'abord commenté, puis présenté ci-dessous :

+ Les produits :

Le total des produits s'élève à **997 986 € sur l'année 2021 contre 1 266 230 € sur 2020.**

Ces produits sont constitués principalement des éléments suivants :

- Le chiffre d'affaires en 2021 : 757 164 € (contre 687 327 € en 2020), détaillé principalement ci-dessous par nature :

- Les contrats annuels, dont le « Passeport Morbihan », pour **321 141 € en 2021** contre 308 560 € en 2020 ;
- Les contrats mensuels pour **137 520 € en 2021** contre 136 907 € en 2020 ;
- L'activité de « passage » ou d'escales pour **51 156 € en 2021** contre 28 984 € en 2020. Pour mémoire, l'exercice 2020 avait été nettement pénalisé par la période de confinement subie en début d'année 2020 ;
- Les redevances facturées aux professionnels et notamment relatives à l'occupation des navires à passagers au Port de Plaisance, ainsi qu'au Port de Commerce pour **106 454 € en 2021** contre 88 716 € en 2020 ;
- Les produits des activités annexes pour **130 037 € en 2021** (contre 121 617 € en 2020). Ils sont constitués principalement par les produits des locaux commerciaux pour 78 862 € contre 73 549 € en 2020 et le chiffre d'affaires généré par les redevances à passagers du Port de Commerce pour un montant de 30 464 € en 2021 contre 24 146 € en 2020 ;

- La progression du chiffre d'affaires généré par la « **boutique du Port** » est à mettre en évidence sur 2021 : **10 373 € atteints sur l'exercice 2021** contre **1 806 €** en 2020.

- Les autres produits : 240 822 €

Ils sont constitués **principalement** des éléments suivants :

- **Les reprises sur provisions pour gros entretien – renouvellement** pour un montant de **228 182 € sur 2021** contre 560 956 € constatés sur 2020. Les coûts afférents à l'opération de dragages en cours (comptabilisés en compte de « gros entretien » sur 2021 pour 228 182 €) ont été constatés en charges au fur et à mesure de leur réalisation. Parallèlement, la provision pour gros entretien constituée en 2018 a été proportionnellement reprise dans les produits de l'exercice 2021 pour le même montant (neutralisation charges / produit (reprise de provisions)).
- Les produits divers (remboursements sociaux, refacturations diverses, subventions d'exploitation...) pour **12 640 €**.

 **Les charges d'exploitation :**

Le total des **charges d'exploitation du Port de Vannes, sur l'année 2021**, s'élève à **741 701 €** contre 1 039 800 € en 2020. Ces charges sont **principalement** détaillées ci-dessous par nature :

- Les **achats** consommés (eau, électricité, fournitures etc..) et revendus (boutique du port) pour **58 017 €** (contre 60 704 € en 2020) ;
- Les « **services extérieurs** » (sous-traitance, gros entretien, entretien – réparation, assurances, charges communes réparties) pour **334 446 €** (contre 629 837 € en 2020) :

A noter sur 2021, les coûts de dragages pour un montant réalisé de 228 182 € (sur un montant global de charges d'entretien du Port de 304 327 €, soit 76 145 € de charges d'entretien courant réalisées pour le Port de Vannes en 2021). En contrepartie de cette charge de dragages, une reprise de provision du même montant est comptabilisée en produit.

- Les « **autres services extérieurs** » (promotion, animation, **passport-escales**, frais de communication) pour **35 837 €** (contre 39 357 € en 2020) ;
- Les « **autres charges** » sont constituées des droits de ports reversés à la REGION BRETAGNE pour un montant de **1 295 € en 2021** ;

- Les coûts de **location** (véhicule, vélos) pour **3 766 €** (contre 3 481 € en 2020) ;
- Les **impôts et taxes** pour un montant total de **35 779 € de charges en 2021** (contre 39 540 € en 2020) ;

- **Les charges de personnel** pour **271 832 € en 2021** (contre 261 616 € en 2020), sont générées par l'emploi de **11 personnes**, dont 6 Contrats à Durées Indéterminées en « Equivalent Temps Plein » et 5 Contrats Saisonniers représentant 0.6 contrat en « Equivalent Temps Plein ».

Les charges relatives aux investissements :

Le total des **charges d'investissements**, sur l'année 2021, s'élève à **253 316 €** (contre 245 927 € en 2020). **Ces charges se décomposent de la façon suivante :**

- **Les dotations aux amortissements** : **239 488 €** (contre 231 177 € en 2020), constituées par l'amortissement sur 18 ans du droit incorporel d'entrée payé par la Compagnie des ports du Morbihan à la ville de Vannes en 2017 (**65 213 €** de charges d'amortissements sur l'année 2021), ainsi que l'amortissement des droits incorporels (2 300 000 €) sur 18 ans, correspondant à l'engagement financier de la société en matière de coûts de gros entretien à réaliser sur le Port (dragages) : **127 778 €** de charges d'amortissements sur l'année 2021. Les dotations aux amortissements relatives aux installations technique et informatique, matériel et outillage complètent cette charge annuelle pour **46 497 €** en 2021.
- **Les intérêts des emprunts** : **13 828 € en 2021 (contre 14 750 € en 2020)**, constitués principalement par l'emprunt contracté par la Société pour le paiement du droit incorporel d'entrée en 2017.



Compte de résultat global du Port de Vannes 2021 – 2020
(1^{ère} PARTIE) :

LIBELLES	EXERCICE 2021 (12 mois)	EXERCICE 2020 (12 mois)
Chiffre d'affaires - Port de Vannes :		
*Locations mouillages :		
Journée - Passage	51 156,36	28 983,96
Semaine-mois	137 520,46	136 907,26
Professionnels (dont formules pro)	106 453,87	88 715,96
Passeport Morbihan	86 241,13	2 603,66
Autres contrats annuels	234 900,23	305 956,15
*Autres prestations :		
*Manutentions	482,33	736,66
*Ventes de marchandises	10 373,13	1 805,86
*Autres Produits d'activités annexes	130 036,84	121 617,25
Total chiffres d'affaires :	757 164,35	687 326,76
Achats :		
Variations des stocks	-6 891,63	752,06
Achats consommés	51 365,63	56 165,75
Achats revendus	13 542,63	3 786,14
Total des achats :	58 016,63	60 703,95
*Services extérieurs :		
Sous traitance générale	6 926,79	3 827,04
Gros entretien, entretien et réparations (dont dragages)	304 326,99	605 277,45
Primes d'assurance	20 651,16	19 350,21
Charges Communes réparties (Société)	2 541,13	1 382,27
Total des services extérieurs :	334 446,07	629 836,97
*Autres services extérieurs :		
Honoraires	1 154,16	12 406,84
Salons-expositions-promotions-partenariats	29 824,28	21 597,41
Déplacements-missions-réceptions	207,62	295,34
Frais postaux et de télécommunication	1 218,59	1 812,45
Services bancaires & assimilés	2 375,72	2 262,31
Cotisations	1 056,45	982,71
Total des autres services extérieurs :	35 836,82	39 357,06

Compte de résultat global du Port de Vannes 2021 – 2020 (SECONDE PARTIE) :

LIBELLES	EXERCICE 2021 (12 mois)	EXERCICE 2020 (12 mois)
*Redevances aux collectivités :		
- fixe :	0,00	0,00
*Autres charges (redevances, droits, créances)	1 295,31	4 427,14
Valeur ajoutée produite	327 569,52	-46 998,36
*Reprises sur provisions	232 109,25	560 956,48
*Transfert de charges, subventions et divers produits	8 606,98	17 832,12
Total des produits divers	240 716,23	578 788,60
*Locations (locaux, matériels)	3 765,76	3 480,66
*Impôts & taxes	35 778,61	39 539,54
*Charges de personnel :		
Salaires et traitements	154 719,88	183 780,27
Côtisations sociales	84 874,13	61 475,17
Autres charges de personnel	32 238,20	16 360,46
Total des charges de personnel :	271 832,21	261 615,90
*Dotations d'exploitation :		
Dotations aux amortissements	239 487,57	231 176,59
Dotations aux provisions pour risques et charges	730,00	834,91
Total des dotations d'exploitation :	240 217,57	232 011,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 691,60	-4 857,36
Produits financiers	105,22	85,97
Charges financières	13 828,20	14 750,39
Résultat financier	-13 722,98	-14 664,42
RESULTAT COURANT	2 968,62	-19 521,78
Produits exceptionnels	0,00	28,30
Charges exceptionnelles	0,25	4,00
Résultat exceptionnel	-0,25	24,30
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 968,37	-19 497,48
Total des produits	997 985,80	1 266 229,63
Total des charges	995 017,43	1 285 727,11
Résultat du délégataire avant impôt sur les sociétés	2 968,37	-19 497,48

C. Etat des immobilisations du port de Vannes au 31/12/2021 :

Compte général, Etablissement	N° fiche	Descriptif	Date de début	Date de fin	Taux	Valeur brute (EUR)	Cumul début (EUR)	Dotation expl. N (EUR)	Cumul fin (EUR)	Valeur Nette (EUR)
PORT DE COMMERCE DE VANNES										
VAC, 2255460000	BS-VAN-00002	LECTEUR D'ACCES ET DIGICODE MARITIME PORT DE COMMERCE	44 281,00	46 106,00	20,00	12 676,16	0,00	1 951,78	1 951,78	10 724,38
VAC						12 676,16	0,00	1 951,78	1 951,78	10 724,38
PORT DE PLAISANCE DE VANNES										
VAN, 2051120000	BS-VAN-00014	DROITS D'ENTREE PORT DE VANNES	43 101,00	49 674,00	5,56	2 300 000,00	383 333,34	127 777,78	511 111,12	1 788 888,88
	BS-VAN-00002	DROIT D'ENTREE DU PORT DE VANNES	42 916,00	49 489,00	5,56	1 173 841,00	228 693,53	65 213,39	293 906,92	879 934,08
						3 473 841,00	612 026,87	192 991,17	805 018,04	2 668 822,96
VAN, 2081110000	BS-VAN-00045	MODULE COMMERCIAL ET SIGNATURES ELECTRONIQUES DES CONTRATS 2021	44 552,00	46 377,00	20,00	753,50	0,00	4,13	4,13	749,37
	BS-VAN-00041	LISTE D'ENREGISTREMENT DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES-FACTURE N°4	44 225,00	46 050,00	20,00	169,10	0,00	31,23	31,23	137,87
	BS-VAN-00039	LOGICIEL SEAPORT - DEPLOIEMENT	44 362,00	46 187,00	20,00	5 066,62	0,00	555,25	555,25	4 511,37
	BS-VAN-00037	CREATION V2 PROGICIEL SEAPORT 3E ET 4E ACOMPTEES	44 135,00	45 229,00	33,33	1 430,00	80,97	476,67	557,64	872,36
	BS-VAN-00036	LECTEURS PRIMO ACCES PONTONS	43 921,00	45 746,00	20,00	11 475,50	1 735,47	2 295,10	4 030,57	7 444,93
	BS-VAN-00032	DEVELOPPEMENT LISTE D'ENREGISTREMENT - 2EME ET 3EME ACOMPTEES LOT 1-2-3	43 952,00	45 777,00	20,00	507,35	68,11	101,47	169,58	337,77
	BS-VAN-00028	CENTRALISATION GESTION WIFI (nouvelle installation wifi)	44 043,00	45 868,00	20,00	914,10	77,14	182,82	259,96	654,14
	BS-VAN-00026	DEVELOPPEMENT PROGRAMME LISTE D'ENREGISTREMENT 40%	43 823,00	45 649,00	20,00	451,00	92,18	90,20	182,38	268,62
	BS-VAN-00025	INSTALLATION WIFI ACOMPTE 30%	43 544,00	45 370,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	BS-VAN-00024	RENOUVELLEMENT INFRASTRUCTURE SERVEUR	43 656,00	45 482,00	20,00	3 037,15	931,95	607,43	1 539,38	1 497,77
	BS-VAN-00022	INSTALLATION WIFI	43 619,00	46 175,00	14,29	54 096,00	12 216,59	7 728,00	19 944,59	34 151,41
	BS-VAN-00021	APPLICATION VEDETTE ESCALES D'IMPATS INFORMATIQUES	43 643,00	45 469,00	20,00	175,50	53,18	35,10	88,28	87,22
	BS-VAN-00010	CARTES PLAISANCE MORBIHAN PREMIUM	43 462,00	45 287,00	20,00	67,38	27,11	13,48	40,59	26,79
	BS-VAN-00009	PROGICIEL SEAPORT V02	43 454,00	45 279,00	20,00	7 862,50	3 196,70	1 572,50	4 769,20	3 093,30
	BS-VAN-00004	LECTEURS SERRURES PRIMO ACCES POUR CONTRÔLE D'ACCES PARKING SANITAIRES	43 314,00	45 139,00	20,00	2 500,00	1 208,22	500,00	1 708,22	791,78
	BS-VAN-00003	CARTES PROGRAMME PLAISANCE MORBIHAN PREMIUM 2017	43 081,00	44 906,00	20,00	6,46	3,94	1,29	5,23	1,23
						88 512,16	19 691,56	14 194,67	38 886,23	54 625,99
VAN, 2183210000	BS-VAN-00006	SWITCH ARUBA 2930M 24G POE+ ARUBA X372 54 V CC 680W 100-240	43 397,00	45 222,00	20,00	1 335,00	584,47	267,00	851,47	483,53
VAN, 2238910000	BS-VAN-00008	APPOINTEMENTS FLOTTANTS TOUT EQUIPES	43 313,00	48 791,00	6,67	298 829,00	48 194,70	19 921,93	68 116,63	230 712,37
VAN, 2245110000	BS-VAN-00012	NETTOYEUR HP THERMIQUE 250 BARS 960 L/H	43 342,00	45 167,00	20,00	3 200,00	1 497,42	640,00	2 137,42	1 062,58
VAN, 2252120000	BS-VAN-00030	REEMPLACEMENT BARRIERE PARKING CAPITAINE	43 881,00	46 437,00	14,29	4 288,00	528,66	612,57	1 141,23	3 146,77
VAN, 2255420000	BS-VAN-00015	FLOTTEURS SEMIRIGIDE HYPALON ZODIAC PRO 500 GRIS "E.JACQUES"	43 622,00	45 448,00	20,00	4 654,59	1 463,97	930,92	2 394,89	2 259,70
VAN, 2255460000	BS-VAN-00046	MISE EN SERVICE DE LA VIDEO PROTECTION	44 377,00	46 933,00	14,29	40 953,15	0,00	2 965,30	2 965,30	37 987,85
	BS-VAN-00044	LECTEUR PRIMO ACCES	44 281,00	46 106,00	20,00	6 264,06	0,00	964,49	964,49	5 299,57
						47 217,21	0,00	3 929,79	3 929,79	43 287,42
VAN, 2258140000	BS-VAN-00043	AFFICHAGE NUMERIQUE	44 359,00	46 183,00	20,00	5 861,00	0,00	655,15	655,15	5 205,85
	BS-VAN-00020	SCAN PHOTOPIQUEUR BIZHUB C227 N°SERIE A7980Z7517686	43 500,00	45 325,00	20,00	2 650,25	1 010,73	530,05	1 540,78	1 109,47
	BS-VAN-00018	PC PORTABLE N°SERIE 2MCSMV2 2 ECRANS LED DELL P2419 H N°SERIE 5DHNYT2 / 4CHNYT2	43 585,00	45 411,00	20,00	1 235,00	413,47	247,00	660,47	574,53
	BS-VAN-00007	LIAISON FIBRE OPTIQUE PORT-SIEGE	43 403,00	45 228,00	20,00	3 000,00	1 303,56	600,00	1 903,56	1 096,44
						12 746,25	2 727,76	2 032,20	4 759,96	7 986,29
VAN, 2281110000	BS-VAN-00016	MACARONS EMAILLÉS "LA MER COMMENCE ICI"	43 588,00	46 144,00	14,29	1 630,00	387,89	232,86	620,75	1 009,25
VAN, 2281210000	BS-VAN-00017	VEHICULE DE SERVICE ELECTRIQUE MEGA TYPE E-WORKER D'OCCASION N°SERIE VLGRNH80FM2017500	43 546,00	45 370,00	20,00	8 500,00	3 036,71	1 700,00	4 736,71	3 763,29
PORT DE PLAISANCE VANNES :						3 944 753,21	690 140,01	237 453,11	927 593,12	3 017 160,09
TOTAL GENERAL PORT DE VANNES						3 957 429,37	690 140,01	239 404,89	929 544,90	3 027 884,47

ANNEXE AU RAPPORT 2021 :

Comptes analytiques – Port Régional de Commerce de Vannes

(Partie confiée en gestion par contrat à la Compagnie des Ports du Morbihan)

Préambule

Dans le document présenté, sont indiqués les éléments concernant **strictement** la partie relative au Port Régional confié à la Compagnie des Ports du Morbihan. Autrement dit, ces éléments sont partiels car dépendants de la partie du Port dont la gestion est directement assurée par la REGION BRETAGNE, et une autre partie gérée par la VILLE DE VANNES.

Cette répartition est « réductrice » car bien évidemment la contribution de la VILLE DE VANNES pour ses actions d'aménagements à terre et celle de la REGION BRETAGNE (chenal d'accès etc...) sont indispensables à la qualité des services.

Cette répartition administrative est particulière et parfois assez peu compréhensible pour les usagers ou professionnels. Ainsi, le service assuré aux usagers d'un navire à passagers est lié à des acteurs multiples (VILLE DE VANNES, REGION BRETAGNE, COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN) au titre de l'emprise du port ou des abords (parkings Ville).

D'autre part, la comptabilité du port de commerce est influencée par les opérations de dragages du port de VANNES. Il est donc important de rappeler, à ce stade, la méthode retenue pour absorber économiquement cet impact financier important tout en garantissant des résultats annuels cohérents sur le long terme.

La méthode retenue pour la comptabilisation des coûts de dragages est la suivante. Son application a été étudiée et entérinée par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) suite à un avis demandé par le commissaire aux comptes de la Société COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN.

Le coût global des dragages du Port de Vannes (plaisance et commerce) imputé à la Compagnie des Ports du Morbihan sur les 10 ans à venir est évalué à un montant de 2 300 000 € H.T (environ 32 400 m³ à 71 € H.T le m³).

Une provision pour gros entretien (dragages) - renouvellement d'un montant de 2 300 000 € H.T a été comptabilisée sur l'exercice 2018 par la contrepartie d'un actif constituant une immobilisation incorporelle (cet engagement de réfection-gros entretien du port à la charge du délégataire est assimilable à un coût d'acquisition du contrat ou droit d'entrée).

Les coûts afférents aux opérations successives de dragages sont donc constatés en charges au fur et à mesure de leur réalisation. Parallèlement, la provision pour gros entretien constituée en 2018 est proportionnellement reprise dans les produits des exercices de réalisation (neutralisation charges / produits (reprises de provisions)).

Le droit incorporel de 2 300 000 € H.T ainsi constitué est amorti sur la durée du contrat de gestion passé entre la Ville de Vannes et le délégataire, soit 18 ans, entraînant ainsi une charge annuelle d'amortissements de 127 778 € H.T (amortissement linéaire) pour la Société.

La ventilation de cette charge se fait selon la clé de répartition suivante, basée sur les volumes à extraire : **15 % sur le port de commerce** (4 860 m³) et 85 % sur le port de plaisance (27 540 m³). Ainsi, **un montant de charge d'amortissements de 19 167 € est affecté au Port de commerce de VANNES.**

Une opération de dragages est une charge de gros entretien et non un investissement. Aussi, la méthode retenue permet de constater une charge annuelle plus régulière.

COMPTE DE RESULTAT 2019 / 2020 / 2021
et BUDGET PREVISIONNEL 2022 :

LIBELLES	EXERCICE 2022 (Budget sur 12 mois)	EXERCICE 2021 (12 mois)	EXERCICE 2020 (12 mois)	EXERCICE 2019 (12 mois)
Chiffre d'affaires :				
*Locations à flot :				
Redevance occupation Navires à passagers	42 000,00	40 518,62	28 363,09	27 535,00
*Produits des activités annexes :				
Redevance à passagers	33 000,00	30 464,21	24 146,43	38 971,00
Redevance à marchandises	0,00	0,00	37,20	1 576,00
Total chiffres d'affaires :	75 000,00	70 982,83	52 546,72	68 082,00
Achats :				
Achats consommés (électricité et eau)	3 500,00	3 371,44	1 884,36	2 500,00
Total des achats :	3 500,00	3 371,44	1 884,36	2 500,00
*Services extérieurs :				
Sous traitance générale	0,00	0,00	0,00	0,00
Gros entretiens, réfection, réparations, maintenance	3 825,00	35 285,32	84 339,05	1 190,00
Primes d'assurance	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Charges Communes réparties (Compagnie)	2 000,00	2 000,00	138,23	3 105,00
Total des services extérieurs :	6 825,00	38 285,32	85 477,28	5 295,00
*Redevances aux collectivités :				
- fixe :	0,00	0,00	0,00	0,00
*Autres charges (redevances, droits, créances)	1 600,00	1 576,40	4 427,04	7 888,00
Valeur ajoutée produite :	63 075,00	27 749,67	-39 241,96	52 399,00
*Reprises sur provisions	3 825,00	31 914,00	84 143,40	1 046,00
*Transfert de charges, subventions et divers produits	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des produits divers	3 825,00	31 914,00	84 143,40	1 046,00
*Locations (locaux, matériels)	0,00	0,00	0,00	0,00
*Impôts & taxes	500,00	450,00	435,00	431,00
*Charges de personnel :				
Salaires et traitements	9 200,00	9 005,25	8 920,12	8 932,00
Côtisations sociales	3 100,00	2 971,75	3 006,88	3 240,00
Autres charges de personnel (Compagnie)	1 500,00	1 500,00	671,56	3 775,00
Total des charges de personnel :	13 800,00	13 477,00	12 598,55	15 947,00
*Dotations d'exploitation :				
Dotations aux amortissements des droits incorporels	24 167,00	21 118,78	19 166,67	19 167,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dotations d'exploitation :	24 167,00	21 118,78	19 166,67	19 167,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 433,00	24 617,89	12 701,22	17 900,00
Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat financier	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT COURANT	28 433,00	24 617,89	12 701,22	17 900,00
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat exceptionnel	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	28 433,00	24 617,89	12 701,22	17 900,00
Total des produits	78 825,00	102 896,83	136 690,12	69 128,00
Total des charges	50 392,00	78 278,94	123 988,90	51 228,00
Résultat avant impôt sur les Sociétés	28 433,00	24 617,89	12 701,22	17 900,00

➤ **Dans le compte de résultat 2021 du port de commerce de Vannes, sont comptabilisés en produits :**

- **Les redevances d'occupation des navires à passagers** (sur les pontons A à F) pour **40 519 € € H.T en 2021** contre 28 363 € réalisés en 2020, soit une hausse sensible de ce chiffre d'affaires qui s'explique par :

Les bateaux à passagers ont été plus présents sur les emplacements du Port de commerce en 2021 par rapport à 2020, ou ils étaient plus présents sur le port de plaisance. En effet, en 2020, les bateaux avaient été contraints, durant le confinement, d'être absents des pontons du port de commerce (par exemple en chantier ou amarrés au Port de Plaisance).

- **Les redevances à passagers** pour **30 464 € H.T en 2021** contre 24 146 € H.T en 2020. Il est à noter la relative volatilité (fluctuation difficile à appréhender d'une année à l'autre) des redevances à passagers, ainsi qu'**en 2020, l'impact de la crise sanitaire sur ces redevances avec l'absence de navigation de navires à passagers durant le confinement**. Cette ressource dépend des efforts de promotion de l'office de tourisme (GMVA) et des opérateurs privés. Cette action est pour le délégataire réalisée également un lien permanent avec les Compagnies maritimes.
- **Une reprise de provision pour gros entretien** d'un montant de **31 914 € en 2021** contre 84 143 € en 2020 relative aux coûts de dragages déjà engagés et affectés au Port de Commerce conformément à la clé de répartition définie précédemment. **A noter que l'essentiel des coûts de cette opération de dragages est constaté en charge sur les années 2020 et 2021, avec une reprise de provision en contrepartie pour le même montant (éléments également prévus au budget 2022, avec une neutralisation charges – produits).**

➤ **Dans le compte de résultat 2021 du port de commerce de Vannes, sont comptabilisés en charges :**

- **Des achats consommés** (alimentation en eau et en électricité des pontons d'embarquement des passagers) pour **3 371 € HT en 2021** contre 1 884 H.T affectés en 2020.
- **Des dépenses de gros entretien**, liées principalement aux dragages, et affectées pour **31 914 € H.T en 2021**, soit 15% de la charge globale 2021 de cette opération de dragages. Il convient également de noter **une charge complémentaire de 3 371 €** pour des travaux de remise en état du Port de commerce réalisés en fin d'année 2021.
- **Les coûts de personnel** imputés au port de commerce s'élèvent à **13 477 € en 2021** contre 12 599 € pour l'exercice 2020.
- **La redevance domaniale** versée à la VILLE DE VANNES pour **1 576 € en 2021**.

- **La charge d'amortissements 2021 des droits incorporels** constitués du montant des coûts de dragages, pour la partie Port de Commerce, à hauteur de **19 167 €** (même montant qu'en 2018, 2019 et 2020). Ainsi qu'une charge d'amortissement complémentaires de **1 952 €** pour l'installation des lecteurs PRIMOACCES de la gare maritime qui ont été comptabilisés à l'actif du Port de Commerce, **en immobilisations corporelles pour un montant de 12 676 €** sur l'exercice 2021, investissement amorti comptablement sur 5 années.
-

➤ **Le budget prévisionnel 2022 du port de commerce de Vannes prend en compte les éléments suivants :**

- **Un chiffre d'affaires** estimé de l'ordre de **75 000 €**, avec une progression des redevances à passagers envisagée ;
 - **Des charges** intégrant **notamment** la poursuite des opérations de dragages, avec une reprise de provisions du même montant en contrepartie (**3 825 €**) ;
 - Une légère progression des charges de personnel affectées (**13 800 € estimés en 2022** contre 13 477 € en 2021).
-